

ECOLE PRIMAIRE SIMONE SOUMIER DE SAINT MAURICE MONTCOURONNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

DU 10 Juin 2008

Rédigé par le Groupement Autonome de Parents d'Elèves (<http://smm-unaape91.org>) et la F.C.P.E. (<http://smm-fcpe.com>)

Points abordés lors de ce conseil d'école :

TABLEAU RECAPITULATIF DES POINTS TRAITES

NOUVEAUX ELUS EN CHARGES DES AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES MME ROCHER MR HEMERY

RAPPEL : LE CHEMIN DES ECOLES EST INTERDIT AUX VOITURES

Depuis un certain temps, de plus en plus de véhicules empruntent illégalement le chemin des écoles. Il est rappelé aux parents d'élèves que nos enfants l'empruntent de plus en plus souvent à pied ou à vélo, et que pour leur sécurité, il ne faut pas emprunter ce chemin. Il est possible de se garer dans le lotissement de la Butte Blanche, très proche de l'entrée du haut.

ORGANISATION SCOLAIRE 2008-2009

Départ de Mme Dupont, son remplaçant doit être nommé. Départ de Mme Parpex, retour de Mme Texier. Un CE2/CM1 à 23 élèves dont 5 CM1 et un CM1 à 28 élèves. Plus d'école le samedi, organisation du soutien scolaire en réflexion. Effectifs : PSM :21, MSM :19, GSM :24, CP :23, CE1 :25, CE2 :18, CM1 :33, CM2 :28

SORTIES

Bilan très positif de l'ensemble des sorties.

CANTINE / ACCUEIL PERISCOLAIRE / ETUDE

Pas de changement de tarification pour la cantine. Instauration de 4 forfaits tarifaires selon la fréquentation, à valider par le Conseil Municipal.

La Mairie a besoin impérativement de recruter du personnel pour pérenniser l'étude.

TRAVAUX

Installation d'une alarme, mise en place d'un système de surveillance et changement du portail du bas sont à l'étude. Problème d'étanchéité du toit : pose d'un revêtement bitumé ou restructuration du toit sont à l'étude. La réfection du sol des sanitaires est à l'étude. Le changement des convecteurs des sanitaires est programmé. Le déplacement du panneau d'affichage et du passage piéton du parking du bas sont à l'étude.

DATES A RETENIR

Rentrée solaire : 2 SEPTEMBRE

Réunion de rentrée : 13 SEPTEMBRE

CONSEIL D'ECOLE DU 10 JUIN 2008

Présents :

Les enseignants : Mmes Elie-Auzé, Puigmal, Saysithideth, Lebouille, Verdier, Parpex, Duarte, et Dupont.

La municipalité : Mme Rocher et Mr Hemery.

La FCPE : Mmes Villette, Martinot, Delomme, Mahjoub

Le groupement autonome : Mmes Dalmaz, Martini, Luthringer et Mr Graziani.

PRESENTATION DES ELUS MUNICIPAUX EN CHARGE DES AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

Mme Perez présente Mme Rocher et Mr Hemery et salue le partenariat entretenu avec les élèves sortantes Mmes Maillot et Puche.

MATERIEL ET SECURITE

- En raison de la répétition des dégradations, effractions et vols perpétrés dans l'école, la commune a fait procéder à l'installation d'une alarme.
Les enseignants signalent être amenés de façon fréquente à se rendre dans l'école en dehors des heures de classe, voire le dimanche pour préparer certains travaux.
Ils sollicitent donc que l'alarme ne constitue pas une entrave à leur fonctionnement.
 - La commune étudie une solution permettant de répondre à cette demande, sans ouvrir de faille à la sécurisation du bâtiment.
- Le GAPE interroge sur les possibilités de sécurisation de l'emplacement où sont garés les vélos, en effet les enfants s'y regroupent souvent aux récréations et les endommagent parfois. Cela pose également la question du respect par les enfants des affaires des autres.
 - Mme Perez indique que la surveillance de la cour est assurée par les enseignants. Pour autant, elle propose que le garage à vélos soit déplacé derrière le préau.
 - La Mairie indique que c'est sûrement faisable, et va s'en charger
 - En ce qui concerne le respect des affaires des autres, Mme Perez ajoute qu'il est attendu des enfants qu'ils respectent leurs propres affaires, et que si le respect se trouve dans le projet d'école, ce n'est pas par hasard.
- Le GAPE demande si la présence des enfants sur la rampe pour handicapés contre la classe de CE1 ne pose pas des problèmes de sécurité.
 - Les enseignants répondent qu'il n'y a aucun problème, et qu'il n'est ni possible ni souhaitable de tout interdire aux enfants, surtout dans un terrain comme celui de L'école de Saint-Maurice.
- La FCPE sollicite de nouveau un déplacement du passage piéton de la rue des Ormes qui débouche sur la rampe d'accès des voitures et sur le parking. Un déplacement vers le chemin intérieur sécurisé pour les piétons est demandé.
 - La commune étudie cette requête.
- Le GAPE interroge sur l'avancement de dossiers évoqués lors des précédents conseils d'école :
 - ✓ Déplacement du panneau d'affichage de l'école. Il est en effet placé au niveau de la rampe d'accès des voitures et s'avère de fait inutilisable. Un devis devait être réalisé.
 - ✓ Installation de barrières au niveau du dépose-minute afin de rendre impossible le stationnement des voitures sur le trottoir.
 - La commune indique examiner ces demandes qui s'avèrent toutefois non prioritaires eu égard aux travaux urgents à effectuer dans l'école.
- Le GAPE demande à ce qu'il soit rappelé aux parents, et en particulier aux nouveaux arrivants que le chemin des Ecoles est interdit aux voitures. Il est déploré que de trop nombreux véhiculent s'y engagent tout de même, au dépend de la sécurité des enfants, qui empruntent ce chemin de plus en plus à pied ou à vélo.

- La commune fait part du problème d'étanchéité de la toiture de l'école et indique que deux options sont à l'étude :
 - ✓ La pose d'un revêtement bitumé
 - ✓ La restructuration de la toiture
- Les enseignantes conseillent un rapprochement avec la commune de Briis qui a connu le même problème au niveau d'une école.

Elles rappellent à toutes fins utiles que l'école manque d'une salle pour le stockage. La problématique de la salle située à l'étage qui ne peut être utilisée par les enfants car elle ne répond pas à la réglementation en terme d'évacuation, est aussi évoquée

Le GAPE demande à ce que d'une manière générale, les travaux effectués à l'école soient inclus le plus possible dans un plan cohérent sur plusieurs années, afin d'éviter des dépenses redondantes. En particulier, depuis plusieurs années, la possibilité de devoir créer une classe est régulièrement évoquée : il serait intéressant inclure cette perspective dans un scénario possible, afin de penser les travaux à effectuer en fonction de ce scénario.

La FCPE demande à ce que les parents d'élèves soient associés à ces réflexions.

Le Plan Local d'Urbanisme vient d'être approuvé. Ceci permettra une approche prévisionnelle des effectifs des élèves pour les prochaines années.

- La commune informe étudier la mise en place d'un système de vidéosurveillance de l'ensemble de l'école et du changement du portail du bas qui est facilement franchissable car pas assez haut. Cette étude est confiée à une entreprise qualifiée, car ce type de projet ne peut pas se faire à la légère.

Les enseignants rappellent les difficultés liées à l'éloignement du portail extérieur et à l'absence de sonnette. Ils sollicitent l'installation d'une ouverture à distance avec gâche électrique.

CANTINE – ACCUEIL PERISCOLAIRE – ETUDE

- Cantine : La commune souligne l'absence d'augmentation de la tarification pour la cantine.
 - Mme Perez fait remarquer que les enfants sortent très excités de la cantine.
 - La commission cantine constate le manque de respect dont font preuve les enfants à l'égard des personnels d'encadrement lors du temps de cantine. Ses membres proposent de mettre en place un projet pour les sensibiliser à la notion de respect...
 - Mme Rocher signale son intention d'assister aux temps de repas.
- Accueil Péri-Scolaire : La commune indique soumettre au conseil municipal un changement de tarification visant à alléger le temps administratif consacré à la gestion de ce service.

4 forfaits seront proposés par enfant :

- 12 € pour moins de 12 heures d'accueil par mois
- 25 € pour moins de 24 heures par mois
- 50 € pour moins de 36 heures par mois
- 75 € pour 36 heures ou plus

- Les parents d'élèves font part de leur étonnement devant l'ampleur du changement, et soulignent qu'il y aura forcément des familles lésées avec ce nouveau système. N'ayant pas été prévenus plus tôt, ils comptent étudier les implications de ce changement et réagir en fonction.
- Etude : Mme Perez et Mme Saysithideth sont démissionnaires et la question de la participation de Mme Prekop se pose.

Afin de maintenir cette prestation, la commune recherche une ou deux personnes ayant le BAC ou un BAFA, pour un emploi saisonnier de Septembre à Juin.

HYGIENE

- Le GAPE constate que certains élèves de maternelle ne veulent pas aller aux toilettes à l'école et se retiennent toute la journée. Le groupement interroge quant à la possibilité de prévoir un W.C fermé pour préserver leur intimité.

- Les enseignantes répondent que, pour des raisons sécuritaires et de surveillance les W.C des maternelles ne peuvent être fermés. Elles indiquent toutefois être à l'écoute des besoins particuliers des enfants. Elles engagent les parents à encourager leurs enfants à exprimer leurs demandes à leur enseignante et à relayer le travail mené à l'école sur l'autonomie.
- Le GAPE interpelle quant à la propreté des sanitaires des élémentaires et souhaite connaître la fréquence du nettoyage, et demande si un rouleau de papier hygiénique peut être installé près de la porte d'entrée des classes.
 - Mme Perez répond qu'un nettoyage par jour est suffisant et que de nouveaux rouleaux de papiers sont mis en place chaque matin par le personnel municipal, à côté des portes.
 - Mme Rocher indique qu'elle est passée avec M. Berrichillo et une société de nettoyage, et que dans l'ensemble, le nettoyage des toilettes est satisfaisant.
 - Mr Hemery indique qu'un devis doit être établi pour effectuer la réfection du plancher des sanitaires **maternelle** et garçons **élémentaire** à l'origine d'émanations d'odeurs nauséabondes par remontée des eaux usées. Les travaux s'avèrent complexifiés par l'inaccessibilité d'un des deux vides sanitaires.
 - La commune informe par ailleurs de la programmation du changement des convecteurs des sanitaires et de la prise en compte du problème d'inondations des toilettes adultes.
 - La commune propose d'étudier le coût de l'installation de distributeurs de papier essuie-mains à la place des serviettes. Les enseignantes indiquent leur préférence pour un renforcement du changement des serviettes (le midi).

BILAN DES ACTIVITES EN 2007-2008

- Maternelles : Le Bilan est positif pour toutes les sorties : La sortie à Bondoufle s'est très bien passée, avec un beau temps, et celle de Breteuil a également été très conforme à leur attente.
- CP et CE1 : La sortie à Gally s'est très bien passée, le temps a été magnifique, les enfants très contents et l'animation à la hauteur de leurs attentes
- Tennis en CE2 : le constat est également très positif, l'entraîneur est très apprécié et compétent. Les parents demandent la reconduction l'année prochaine de cette activité.
- Cycle 3 : La pièce de théâtre en salle polyvalente, ainsi que la sortie environnement à la campagne se sont très bien passées. Les enfants ont pu découvrir des instruments africains, et les intervenants ont été très disponibles, leur message très positif.
- Sortie Vélo : Le programme a été modifié au regard des années précédentes. L'absence de Mme Perez mais également la non habilitation DDJS du camping de St Cheron sont à l'origine de la décision des enseignantes de ne pas maintenir les nuitées en camping. La première journée permettra une visite de l'île aux oiseaux à Cheptainville et le deuxième jour la visite du château de Breteuil.
 - o Mme Perez remercie Mme Duarte pour son investissement qui a permis le maintien de cette sortie et salue la prise de relais que cette dernière a effectué pendant son arrêt maladie. Elle rappelle que l'organisation d'une telle sortie et sa gestion notamment pour ce qui concerne l'aspect sécuritaire constitue un véritable challenge que Mme Duarte a relevé bien que participant à cette activité pour la première fois.
 - o Mme Duarte confirme avoir rempli l'engagement pris en début d'année. Les enseignantes s'accordent pour dire que les objectifs liés à ce projet axés notamment sur le partage, l'effort, l'adhésion à des règles collectives ont été atteints.
 - o Mme Perez souligne par ailleurs que les enfants de CM2 avaient pu bénéficier d'un programme complet l'année dernière et que ceux de CM1 le pourront probablement l'année prochaine.
 - o Mme Perez note le très bon comportement des élèves à vélo durant les entraînements.
 - o Les enseignantes remercient tous les parents qui ont participé à la sortie vélo, et Mme Duarte remercie Mme Perez pour son soutien permanent.
 - o Plus généralement, Mme Duarte et Mme Dupont remercient les parents des élèves de **leur** classe pour le soutien qu'ils lui ont apporté durant cette année scolaire.

- o Mme Perez remercie Melle Bragança, qui a accepté de partir en classe de mer et qui a fait le maximum pour que ce séjour ait lieu.
- Bilan du projet d'école :
 - o Le projet d'école insistait ces trois dernières années sur le respect, dire, lire, écrire, et la prise de parole y était très importante.
 - o Les maîtresses de maternelle ont mené des ateliers conversationnels avec les enfants de petite section, le lundi matin, et des ateliers philosophiques avec ceux de grande et moyenne section, dans le but de s'exprimer et de mettre des mots sur leurs pensées, écouter les autres. Le temps de bibliothèque des moyennes sections et le décloisonnement des grandes sections avec une amorce de la lecture ont également été très bénéfiques.
 - o En CM2, M. Mithout a mis en place des activités de théâtre, avec présentation aux autres élèves.
 - o Le travail de chorale a continué.
 - o En sport, l'accent a été mis sur le fait d'aller jusqu'au bout d'un effort, et cela demande à être poursuivi et intensifié.
 - o Le projet d'école étant centré sur le livre, les enseignantes regrettent de ne pouvoir utiliser la salle de l'étage comme bibliothèque, car elle est non conforme d'un point de vue sécuritaire. Il est demandé à la commune d'étudier sa mise aux normes.

ORGANISATION 2008-2009

- Les effectifs prévus pour l'instant pour l'année prochaine sont les suivants :

Petite section : 21	CE1 : 25
Moyenne section : 19	CE2 : 18
Grande section : 24	CM1 : 33
CP : 23	CM2 : 28
- L'équipe enseignante sera modifiée de la manière suivante :
 - o Mme Dupont ne sera plus présente l'année prochaine, son ou sa remplaçante n'est pas encore nommée. Parents et enseignants regrettent son départ.
 - o Mme Parpex ne sera plus présente, Mme Texier reprenant son activité. Mme Perez remercie Mme Parpex pour son [implication](#) et sa facilité à s'intégrer.
 - o Il y aura un CE2-CM1 avec 23 élèves dont 5 CM1, en charge de Mme Texier et un CM1 à 28 élèves en charge de Mme Duarté et de la remplaçante de Mme Dupont.
 - o L'organisation reste inchangée par ailleurs au niveau des enseignants.
- Organisation du temps scolaire : **il n'y aura plus de classe le samedi matin.**
 - o Les enfants auront donc 24h de cours par semaine
 - o Le temps de travail (27h / semaine) des enseignantes reste inchangé.
 - o Des heures de soutien devront être accordées aux enfants qui le nécessitent (2 heures dans la semaine), en-dehors du samedi.
 - o Le premier mois d'école sera un mois d'observation des élèves avant de mettre en place ce dispositif : il n'y aura donc que 4 jours pour tous les élèves en septembre.
 - o Les enseignantes ont réfléchi [à](#) des scénarii qui ne pourront être calés qu'après diffusion par le ministère de l'éducation nationale des modalités d'application. Le soutien devra avoir lieu soit le mercredi matin, soit le matin avant l'école (7h50-8h20), à midi (11h30-12h ou 12h45-13h15) ou le soir après l'école (17h). Une combinaison de ces possibilités est [a priori](#) possible. Bien entendu, les horaires devront varier selon les âges. Ce ne sera pas forcément l'enseignant titulaire qui se chargera du soutien.
 - o Parents et enseignants, non sollicités en amont, regrettent que ce système soit mis en place si brusquement, et que si peu d'informations soient encore disponibles un mois avant les vacances d'été.

- o Les enseignantes indiquent également que, bien mis en place, le système des soutiens peut être une chance pour les enfants.
- o Parents et enseignants craignent que ce système ne facilite pas les rencontres enseignants-parents. Les parents d'élèves font remarquer que cela va notamment compliquer l'organisation des événements associés à l'école (kermesse, nettoyage de printemps, journée sans voiture, ...)

LA RENTREE SCOLAIRE 2008

- Rentrée scolaire : 2 SEPTEMBRE
- Réunion de rentrée : 13 SEPTEMBRE
 - o élémentaires 8 heures 30
 - o réunion commune 9 heures 30
 - o maternelles 10 heures 30
- Les enseignants et les représentants des parents d'élèves insistent sur l'importance de la réunion de présentation de chaque enseignant : elle permet aux parents une première prise de contact, une information du programme et des attentes des enseignants. L'organisation du temps scolaire est détaillée ainsi que l'ensemble des projets et activités qui seront menés au cours de l'année. Ce temps est un moment privilégié pendant lequel les parents peuvent s'imprégner des lieux où leurs enfants évolueront pendant l'année. Il est l'occasion d'un échange parents enfant, autour de l'école et de ses règles, permettant à ce dernier de percevoir la place et la complémentarité éducative des adultes amenés à le prendre en charge.
- Les associations de parents d'élèves vont de nouveau rassembler les adresses électroniques des parents, afin de leur communiquer les informations officielles par courriel.

BONNES VACANCES